

▶ LETTRE OUVERTE

UN PIÈGE? RÉACTIONS DES SOURDS AUX PROPOS DE MICHAEL WATKINS

(Avant de réagir: le lecteur de ce journal doit savoir que l'article de la page 23 de l'édition du 10 mars 2012 a été adapté en langue des signes québécoise (LSQ), par une personne bénévole entendante, à l'égard des personnes sourdes concernées par le contexte.)

Les Sourds de l'APPAL ont encore en mémoire le souvenir heureux de la visite de M. Afshin Hojati, le 1^{er} mars dernier, lequel est reparti l'air visiblement enthousiaste d'avoir pu échanger mots et signes en LSQ avec les membres de notre association. Par contre, les Sourds sont déçus des remarques méprisantes exprimées par un autre représentant de l'OPHQ à propos de cette activité à laquelle il n'a pas participé.

Première chose: M. Hojati n'a pas été piégé ni housculé lors de sa visite à l'APPAL, mais a très bien répondu aux nombreuses questions que suscite à chaque fois la visite d'un représentant de l'OPHQ et le manque d'accessibilité d'un organisme public qui se dit à la défense des intérêts et droits des personnes handicapées.

Deuxième chose, dans les propos rapportés de M. Watkins, on apprend que: «*tous les documents de l'Office ne peuvent pas être traduits en LSQ*»; (que) «*l'incompréhension des Sourds à saisir des contenus*»; (que le fait de

devoir) «*vulgariser le contenu des documents*»; et que l'adaptation en LSQ qui «*nécessite plusieurs étapes*»... sont, pour l'OPHQ, autant de motifs à nous refuser l'adaptation de documents en LSQ.

L'Office adhère-t-il encore aux orientations de cette loi ou souhaite-t-il adopter l'approche qui creuse l'écart entre son organisation et le citoyen qu'il tente d'aider? Récemment, un ami nous a rappelé que «*la relation est toujours inégale entre l'aidant et l'aidé*». On le vit!

DES PONTS SONT À BÂTIR...

À un propos d'exclusion et de désinformation tel que «*Et même si on leur envoie des documents en LSQ ils ne seront pas contents*», nous répondons que des ponts sont évidemment à bâtir entre l'Office et une partie de sa «clientèle», celle pour qui les textes sont à vulgariser. Selon nous, ceci aiderait au moins 80 % de la population à comprendre les écrits et programmes des différents ministères et organismes qui se glorifient de discours ou langage qu'on doit décoder.

Troisième chose, encouragées par tous les représentants de l'Office (et ceci est dans leur mission), les personnes réunies sous la bannière de l'APPAL ont fait parvenir à l'OPHQ des demandes d'accès à des documents de l'Office,

selon les politiques en vigueur, pour obtenir une version qui puisse répondre adéquatement à leurs réels besoins: la vidéo en LSQ.

EN CONCLUSION

Pour les membres présents aux deux activités récentes organisées entre l'APPAL et le bureau des Laurentides de l'Office, M. Hojati s'est montré sensible aux besoins et digne de l'époque de Pierre Filion et Fernande Hamelin. Et comme tous ses prédécesseurs, il n'a fait que répondre correctement aux décisions et au manque d'accessibilité de l'Office qui nous apparaissent injustes et à revoir. Ce n'est pas le message, mais le message qui est visé. Selon nous, la journaliste a fidèlement rendu le contexte et les propos.

Si un piège a été ou est tendu, c'est l'Office qui le tend aux Sourds, captifs du manque d'accessibilité, malgré toutes nos demandes en bonne et due forme, et puis à son propre représentant régional, porteur d'un message incohérent, d'une politique qui n'a vraisemblablement pas les moyens de devenir, pour nous, une réalité.

(Avis aux Sourds des Laurentides: voir l'adaptation en langue des signes québécoise (LSQ) sur le site Web de l'APPAL.)

Marylyn Laurier, APPAL